

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité du Canton de Saint-Godefroi

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, Céline Roussy, directrice générale de la susdite municipalité,

QUE:

Le Conseil de la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi adoptera le règlement portant le numéro 260-2021 concernant les autorisations et bris de routes municipales occasionnés par des travaux forestiers sur le territoire de la municipalité, à une séance ordinaire qui sera tenue à 18h00 par Messenger, le mardi 2 mars 2021.

Vous êtes invités à poser vos questions soit par courriel : stgodefroi@navigue.com , par la poste à l'adresse suivante; Municipalité de Saint-Godefroi, 83 route 132, Saint-Godefroi (QC) GOC 3C0 et par téléphone au numéro suivant 418 752-6316.

DONNÉ À SAINT-GODEFROI, ce 10^{ième} jour de février 2021


Directrice générale